

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 07 JUIN 2010

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 07 JUIN
2010 À 19:00 HEURES :

L'ASSEMBLÉE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

LAURIAN GAGNÉ MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

BENOÎT SAVARD	siège 1	ODETTE CHARLAND	siège 2
DANIEL LACROIX	siège 3	LISE BOLDUC	siège 4
HENRI-PAUL LAVOIE	siège 5	GUY AREL	siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - Assemblée régulière du 03 mai 2010
3. **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
 - au 31 mai 2010
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **CORRESPONDANCE**

Correspondance reçue au cours du mois de mai 2010

 - Relations publiques
 - Différents services de la municipalité

Compte-rendu des comités
6. **DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU**
7. **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
 - A. *FESTIVITÉS DE LA ST-JEAN DE RACINE*
 - B. *SOCCER MINEUR DE VALCOURT*
 - C. *COMPENSATION POUR LIGNAGE DES TERRAINS DE BALLE*
8. **PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ È ÉCHANGE ÉTUDIANT**



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 9. TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LA CHANTERELLE**

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

10. EMPRUNT TEMPORAIRE - RÈGLEMENT 546
11. SERVICE EN LIGNE DE CLICSÉCUR ET CLICREVENU (MINISTÈRE DU REVENU)
12. DEMANDE POUR - RÉFECTION DE ASPHALTE - RUE ÉTHIER
13. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
14. ÉMISSIONS DE GES (Gaz à effet de serre)
15. AUTORISATION DE PAIEMENT È SINTRA INC.
16. SIGNALISATION (lignage de rues et stationnement)
17. PÉRIODE DE QUESTIONS
18. VARIA
19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

132-10-05-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, avec les ajouts suivants :

ENGAGEMENT DE PERSONNEL - CAMP DE JOUR

ENGAGEMENT PISCINE - MONITEURS - SAUVETEURS

CAMP DE JOUR - LISTE DE MATÉRIEL À ACHETER

DEMANDE DE CONCLUSION D'UNE ENTENTE DE PRÊT DE LOCAUX - COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE
RECONNAISSANCE DE BÉNÉVOLES**

ANALYSE DES BOUES POUR VÉRIFICATION DE LA CONTAMINATION DES ÉTANGS À LAUSINE DÉPURATION DES EAUX

RALLYE BÉNÉFICE CAN-AM SPYDER AU PROFIT DES FONDATIONS DU CHUS ET DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY

MAISON DU CITOYEN - MANDAT À PATRICK LANGLOIS

CHAMBRE DE COMMERCE DE VALCOURT ET RÉGION



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

**PARTICIPATION POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE
DU 07 AOUT 2010**

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROJET DE MÉDIATION CITOYENNE

BAIL ENTRE LA VILLE DE VALCOURT ET LA FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER ÉTERRAINS DE SOCCER ET DE TENNIS

MURALE HISTORIQUE - BUDGET ADDITIONNEL

133-10-06-07 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal tenue le 03 MAI 2010, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 03 MAI 2010 soit accepté:

ADOPTÉE

134-10-06-07 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD, APPUYÉE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 31 MAI 2010 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 135 266.54 \$ cent trente-cinq mille deux cent soixante-six dollars et cinquante-quatre cents.

Certificat de disponibilité de crédits

Paul Roy, Trésorier

Date

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

135-10-05-03 CORRESPONDANCE (RELATIONS PUBLIQUES)

LE CONSEIL MUNICIPAL A REÇU, AU COURS DU MOIS DE MAI 2010, LA CORRESPONDANCE SUIVANTE

1. INVITATION
 - A. Atelier de travail sur le développement durable, le mercredi 16 juin 2010 à compter de 12:30 heures au Centre Sercovie de Sherbrooke, organisé par le Conseil régional de l'Environnement de l'Estrie.
 - B. Assemblée générale annuelle du Carrefour Jeunesse emploi Comté de Johnson, le mercredi 26 mai 2010 à compter de 17 :00 heures à Roxton Pond.
 - C. Hommage rendu à Frederick Simpson Coburn, par la MRC du Val-Saint-François, le mercredi 26 mai à 14 :00 heures à l'église St-Andrews de Melbourne.
 - D. Tournoi de golf de l'école secondaire L'Odysée, le samedi 19 juin prochain au club de Golf de Valcourt. Les profits engendrés serviront à bonifier les activités étudiantes principalement au niveau des arts, activités sportives et culturelles.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de verser une contribution financière, au montant de 100 \$, pour le tournoi de golf de l'école secondaire L'Odysée.

- E. Assemblée générale annuelle du Centre d'aide aux Entreprises du Val-Saint-François, le jeudi 17 juin 2010 à 17 :00 heures au Centre Sainte-Famille de Richmond

MESSIEURS LES CONSEILLERS DANIEL LACROIX ET HENRI-PAUL LAVOIE SERONT PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CAE DU VAL-SAINT-FRANÇOIS.

- F. Rencontre régionale : Les Cantons : des idées et des outils, le mercredi 16 juin 2010 au Centre communautaire manège militaire de Bury
- G. Vernissage de l'exposition «Dans la naissance des choses» au Centre culturel Yvonne L. Bombardier, le dimanche 13 juin 2010 à 14 :00 heures, sous la présidence de France Bissonnette

MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND ET MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX SERONT PRÉSENTS AU VERNISSAGE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- H. Tournoi de Golf Coptel, le lundi 09 août 2010 au club de Golf d'Acton Valcourt dont les bénéfices seront remis au Centre régional et Hôtellerie de l'Estrie de la Fondation québécoise du cancer.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte de réserver pour un (1) participant à ce tournoi, représentant un coût de 140 \$

2. Lettre, datée du 26 avril 2010, venant du Député de Shefford, monsieur Robert Vincent, informant de l'ouverture de la période d'appel de propositions des volets « Participation communautaire et leadership » et « Aide à l'immobilisation » du programme Nouveaux horizons pour les organismes sans but lucratif, dédiés aux aînés au Québec. Les propositions pour ces deux volets seront recevables du 03 mai au 17 septembre 2010.
3. Lettre, datée du 04 mai 2010, venant de l'Union des municipalités du Québec informant du Fonds d'aide juridique de l'association.
4. Lettre, datée du 06 mai 2010, venant de Claude Lemire, préventionniste, à la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt, informant des recommandations pour le bâtiment, sis au 820, rue St-Joseph (Salle municipale), suite à une visite d'inspection effectuée le 17 mars 2010.

LA VILLE DE VALCOURT ACCUSE RÉCEPTION DE LA LETTRE ET DEMANDE AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE FAIRE UNE VISITE AVEC LE RESPONSABLE DE LA SALLE MUNICIPALE POUR VÉRIFIER LES POINTS NON CONFORMES

5. Lettre, datée du 06 mai 2010, venant du MAMROT (Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire) invitant les municipalités à participer à la Semaine de la municipalité 2010, qui aura lieu du 30 mai au 05 juin prochain.
6. Lettre, datée du 05 mai 2010, venant du Centre d'action bénévole Valcourt et Région remerciant le Conseil municipal pour la généreuse contribution financière de la Ville de Valcourt à l'organisme.
7. Lettre, datée du 03 mai 2010, venant de l'Office des personnes handicapées informant les municipalités de la Semaine québécoise des personnes handicapées et à utiliser ce moment pour ajouter des activités de sensibilisation à l'intégration sociale des personnes handicapées à celles des activités de la Semaine de la municipalité.
8. Lettre, datée du 07 mai 2010, venant des Journées de la Culture invitant les municipalités à participer aux journées de la culture et au projet « Je m'affiche pour la culture ! ».
9. Lettre, datée du 13 mai 2010, venant du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, informant qu'il a approuvé le règlement d'emprunt numéro 546 de la Ville de Valcourt qui décrétait un emprunt de 2 587 000\$.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

10. Lettre, datée du 18 mai 2010, venant du Chemin des Cantons, transmettant le rapport d'activités 2009 de l'organisme.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

11. Lettre, datée du 21 mai 2010, venant du CLD de la MRC du Val-Saint-François transmettant le communiqué suite à l'événement du lancement de la saison touristique.
12. Lettre, datée du 28 mai 2010, venant du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, informant du programme de prêts pour les infrastructures municipales liées à l'habitation résidentielle maintenant accessible à toutes les municipalités du Québec.
13. Lettre, datée du 17 mai 2010, venant de la Société de l'assurance automobile du Québec informant de la période intense de sensibilisation de sécurité à vélo, qui aura lieu du 17 mai au 21 juin et profitant de l'occasion pour inviter les municipalités à contribuer à ses actions de sensibilisation auprès de jeunes cyclistes.

CORRESPONDANCE INTERNE

1. SERVICE D'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE VALCOURT
 - Contribution financière au 31 mai 2010
 - Rapport de la situation budgétaire au 31 mai 2010
2. RÉGIE INTERMUNICIPALE DES INCENDIES
 - Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 12 mai 2010
 - Rapport des interventions, du 01 au 30 avril 2010

ADOPTÉE

136-10-06-07 APPROBATION - DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU EN REGARD AU PIIA MURALE HISTORIQUE

- ATTENDU le projet de réalisation d'une murale historique sur le territoire de Valcourt présenté par la Maison des Jeunes L'initiative;
- ATTENDU la résolution numéro 625-10-04-14 du CCU;
- ATTENDU QUE le projet se précise, l'emplacement proposé étant maintenant la façade nord de l'hôtel de ville (avenue du Parc);
- ATTENDU QUE le CCU a rencontré la chargée de projet de M.U.R.I.R.S. qui a expliqué le processus de création de la fresque, où en était rendu le projet et les contraintes envisagées;
- ATTENDU QUE les requérants exposent les grandes lignes du concept;
- ATTENDU QUE la réalisation de la murale exigera l'installation de échafauds et de barrières de sécurité pendant la durée des travaux estimée à environ 6 semaines à l'été 2010. Ces installations pourraient empiéter sur le trottoir, mais ne nuiraient en aucun temps à la circulation automobile;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- ATTENDU QUE les requérants continueront d'informer le CCU des développements du projet;
- ATTENDU QUE le CCU, à la lumière des nouvelles informations, continue d'appuyer le projet de création d'une murale historique;
- ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'approuver le projet de réalisation d'une murale historique sur la façade nord de l'hôtel de ville;
- ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'entreprendre les démarches nécessaires pour faire l'élagage des branches les plus basses de l'arbre situé au milieu de l'élévation nord du bâtiment, et ce, avant le début des travaux de confection;
- ATTENDU QUE les demandes présentées et les recommandations du CCU doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal, pour être conformes;

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND, APPUYÉE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- QUE le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme, en date du 12 mai 2010 ainsi que le courriel daté du 02 juin 2010 par Nicolas St-Pierre ;
- QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCU en regard des demandes présentées dans le cadre du PIIA, pour les propriétés suivantes :

Projet : Murale historique
Objet : Emplacement de la murale
Élagage des branches des arbres
Acceptation du plan présenté

ADOPTÉE

137-10-06-07 APPROBATION - DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU EN REGARD AU PIIA 980, RUE ST-JOSEPH É COUPE D'ARBRES EN FAÇADE

- ATTENDU QU'une demande de permis a été déposée pour la coupe de deux arbres en cour avant de la propriété sise au 980, rue St-Joseph;
- ATTENDU QUE la propriété est située dans une zone soumise au règlement sur les P.I.I.A.;
- ATTENDU QUE la propriété, le bâtiment Drainville, est occupé par la Chambre de commerce de Valcourt et Région et a une mission d'espace culturel;
- ATTENDU QU'il y a deux pins en cour avant de la propriété et que ceux-ci cachent les vitrines du bâtiment;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE la Chambre de commerce de Valcourt et Région désire exposer des toiles dans ces vitrines;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE la requérante désire couper les deux arbres et les remplacer par des arbustes plus adéquats pour la situation;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'approuver la coupe des deux conifères en cour avant de la propriété sise au 980, rue St-Joseph;

ATTENDU QUE les demandes présentées et les recommandations du CCU doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal, pour être conformes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme, en date du 12 mai 2010 ;

QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCU en regard de la demande présentée dans le cadre du PIIA, pour la propriété suivante :

Propriété sise au 980, rue St-Joseph

Objet : Coupe d'arbres en façade

ADOPTÉE

138-10-06-07 APPROBATION - DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU EN REGARD AU PIIA RUE ST-JOSEPH É AJOUT D'UN MURET EN LIEN AVEC L'ENSEIGNE DE LA CAISSE POPULAIRE

ATTENDU QU' une enseigne annonçant la Caisse populaire a été installée sur la rue Saint-Joseph, conformément aux dispositions réglementaires et avec l'approbation de la Ville de Valcourt;

ATTENDU QUE le projet prévoyait un aménagement paysager composé de mobilier urbain;

ATTENDU QU' il a été envisagé d'ajouter une clôture afin de cacher le massif électrique situé derrière l'enseigne, en marge du stationnement de l'ancien IGA;

ATTENDU QU' il est proposé de construire un muret en pierres de 20 pouces de haut et de 14 pieds de long, partant de la base de l'enseigne et s'allongeant vers le nord;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'approuver le design du muret tel qu'il a été présenté au CCU;

ATTENDU QUE les demandes présentées et les recommandations du CCU doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal, pour être conformes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme, en date du 12 mai 2010 ;

QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCU en regard de la demande présentée dans le cadre du PIIA, pour la propriété suivante :

Propriété : Rue St-Joseph

Objet : Ajout d'un muret en lien avec l'enseigne de la Caisse Populaire

ADOPTÉE

139-10-06-07 APPROBATION - DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU EN REGARD AU PIIA 596, RUE ST-JOSEPH É MODIFICATION DU REVÊTEMENT DE LA TOITURE

ATTENDU QUE une demande a été déposée pour un permis de rénovation concernant un projet de remplacement de la toiture de l'immeuble sis au 596, rue St-Joseph;

ATTENDU QUE la propriété est située dans un secteur assujéti au règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU QUE la toiture est présentement en bardeau d'asphalte de couleur verte et que le nouveau revêtement proposé est du bardeau d'asphalte de couleur brune deux tons;

ATTENDU QUE la nouvelle couleur s'harmonisera avec le bâtiment ainsi qu'avec les bâtiments voisins;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'approuver le remplacement du bardeau d'asphalte au 596, rue St-Joseph en utilisant un bardeau de couleur brune;

ATTENDU QUE les demandes présentées et les recommandations du CCU doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal, pour être conformes;

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE MADAME LA CONSEILÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme, en date du 26 mai 2010 ;

QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCU en regard de la demande présentée dans le cadre du PIIA, pour la propriété suivante :

Propriété sise au 596, rue St-Joseph

Objet : Modification du revêtement de la toiture

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

140-10-06-07 **APPROBATION - DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU EN REGARD AU PIIA**
541, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
COUPE D'UN ARBRE EN FAÇADE

- ATTENDU QU' une demande de permis a été déposée pour la coupe d'un arbre en cour avant de la propriété sise au 541, rue Notre-Dame-des-Champs;
- ATTENDU QUE la propriété est située dans une zone soumise au règlement sur les P.I.I.A.;
- ATTENDU QUE l'arbre est malade, l'écorce du tronc se frotte;
- ATTENDU QUE le propriétaire essaie de démonter l'arbre depuis deux ans pour l'aider à mieux reprendre, sans grand succès;
- ATTENDU QUE le propriétaire a l'intention de planter deux nouveaux arbres pour remplacer celui qu'il veut abattre;
- ATTENDU QUE le requérant désire couper l'arbre et le remplacer par deux autres arbres feuillus;
- ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'approuver la coupe de l'arbre en cour avant de la propriété sise au 541, rue Notre-Dame-des-Champs;
- ATTENDU QUE le CCU désire sensibiliser le requérant sur l'importance de choisir une essence d'arbre adéquate pour la place disponible et lui conseille de s'informer auprès d'un professionnel;
- ATTENDU QUE les demandes présentées et les recommandations du CCU doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal, pour être conformes;

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- QUE le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme, en date du 26 mai 2010 ;
- QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCU en regard de la demande présentée dans le cadre du PIIA, pour la propriété suivante :

Propriété sise au 541 rue Notre-Dame des Champs

Objet : Coupe d'un arbre en façade

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

141-10-06-07 APPROBATION - DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU EN REGARD AU PIIA
484, RUE BELLERIVE
CONSTRUCTION D'UN TOIT ET D'UN MUR SUR UN PATIO EXISTANT

ATTENDU QU'un permis a été déposé pour la construction d'une structure couvrant un patio en bois déjà existant au 484, rue Bellerive;

ATTENDU QUE la propriété est située dans une zone soumise au règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU QUE le patio est situé en cour latérale de la résidence, attaché à celle-ci;

ATTENDU QUE le projet consiste à ajouter une structure de charpente massive au-dessus d'un patio de bois de 5,58 m X 5,60 m. La structure supportera un toit et un des murs sera fermé du côté de la rue;

ATTENDU QUE les matériaux de revêtement seront les mêmes que pour le reste du bâtiment principal, soit un vinyle bleu pour le mur avant et un bardeau noir pour le toit;

ATTENDU QUE le mur donnant sur l'avant de la propriété aura deux fenêtres de même modèle que la maison;

ATTENDU QUE le projet répond favorablement aux critères du règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'approuver le projet de construction d'une structure en charpente massive au-dessus du patio en cour latérale de la résidence sise au 484, rue Bellerive;

ATTENDU QUE ces demandes et recommandations doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme, en date du 26 mai 2010 ;

QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCU en regard de la demande présentée dans le cadre du PIIA, pour la propriété suivante :

Propriété sise au 484, rue Bellerive

Objet : Construction d'un toit et d'un mur sur un patio existant

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

142-10-06-07 FESTIVITÉS DE LA ST-JEAN BAPTISTE DE RACINE 2010 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de contribution financière, en échange d'une visibilité de la Ville de Valcourt (voir forfait ci-joint) venant des Loisirs de Racine Inc. pour l'organisation des Festivités de la St-Jean-Baptiste de Racine 2010;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de verser une contribution financière, au montant de 250 \$, aux Loisirs de Racine Inc. pour l'organisation des Festivités de la St-Jean-Baptiste de Racine 2010

ADOPTÉE

143-10-06-07 SOCCER MINEUR DE VALCOURT DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une lettre, datée du 07 juin 2010, venant du comité du soccer mineur de Valcourt expliquant que l'organisation désire offrir une plus grande plage horaire aux joueurs mineurs et adultes et pour se faire demande une contribution financière de la Ville dans le but d'installer un éclairage au terrain A;

De plus, le comité explique que l'organisation a pris beaucoup d'expansion, aux fils des années et manque d'espace pour entreposer le matériel des joueurs;

ATTENDU QUE la municipalité n'est pas propriétaire des terrains de soccer;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal ne peut installer, pour le moment, un éclairage sur des terrains dont la municipalité n'est pas propriétaire;

Le Conseil municipal demande au comité de soccer d'évaluer les besoins et coûts globaux pour solutionner l'espace de rangement, laquelle demande devra être resoumise au Conseil.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

144-10-06-07 ASSOCIATION BASEBALL MINEUR
COMPENSATION POUR LIGNAGE DES TERRAINS DE BALLE

ATTENDU QUE l'Association du baseball mineur accepte de prendre en charge le lignage des terrains de balle (A) et (B) pour la saison 2010;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de verser un montant hebdomadaire de 35\$ en compensation pour la réalisation du lignage des terrains de balle (A) et (B) incluant le Tournoi de fermeture pour la saison 2010.

La municipalité fournira le matériel et l'équipement nécessaire. L'Association du baseball mineur s'assurera de faire bon usage du matériel mis à leur disposition et verra à rapporter toute anomalie à monsieur Alain Martel, Directeur des Loisirs ou monsieur Paul Roy, Directeur Administratif - Travaux publics.

Le montant alloué pour la saison représente approximativement 300-350 \$

ADOPTÉE

145-10-06-07 PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ È ÉCHANGE ÉTUDIANT

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'engagement d'un candidat pour une période de six (6) semaines débutant le 05 juillet et se terminant le 13 août 2010.

La semaine de travail sera de 35 heures au tarif du salaire minimum en vigueur.

Cet engagement se fait dans le cadre du Programme Emploi d'été - échange étudiant et la municipalité n'aura qu'à assumer les coûts relatifs aux bénéficiaires marginaux (Assurance emploi, R.R.Q., C.S.S.T., R.Q.A.P., allocation de vacances 4%)

Cette acceptation est conditionnelle à l'acceptation d'un candidat résidant dans la Ville de Valcourt et admis à même ce programme.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

146-10-06-07 TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE LA VILLE OFFRE DE SERVICE DE AUTOBUS B. DION LIMITÉE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service venant de Autobus B. Dion (Windsor) Ltée, datée du 17 mai 2010, concernant le renouvellement du transport scolaire dans la Ville de Valcourt pour l'année scolaire 2010-2011, soit :

Transport 2 fois par jour soit le matin pour la rentrée à La Chanterelle vers 8 :00 heures et en après-midi, à la sortie à 15 :00 heures ;

L'offre de service est au montant de 6 784.20 \$ (taxes non incluses);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte l'offre de service venant de Autobus B. Dion (Windsor) Ltée concernant le transport scolaire des élèves résidant dans la Ville de Valcourt, tel que plus amplement détaillée dans l'offre datée du 17 mai 2010 et ce, pour l'année scolaire 2010-2011, au montant de 6 784.20 \$ (taxes non incluses)

ADOPTÉE

147-10-06-07 RÈGLEMENT NUMÉRO 546 - EMPRUNT TEMPORAIRE

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt a décrété, par le règlement numéro 546 l'exécution des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts, de voirie sur les rues Montcalm, Du Parc, Des Cèdres et Des Mélèzes;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a décrété des travaux pour un montant de 2 587 000 \$ qui sera remboursé par un emprunt de 2 587 000 \$ pour une période de vingt-cinq (25) ans;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt peut, en vertu de l'article 567 de la *Loi sur les Cités et Villes*, contracter un emprunt temporaire équivalent à 90 % du montant de l'emprunt de 2 587 000 \$.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt autorise le maire et le trésorier à signer tous les documents nécessaires avec l'institution financière de la Ville de Valcourt afin d'obtenir un emprunt temporaire équivalent à 90 % du montant de l'emprunt de 2 587 000 \$.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

148-10-06-07 AUTORISATION À SIGNER DOCUMENTS POUR SERVICE EN LIGNE DE CLICSÉCUR ET CLICREVENU (MINISTÈRE DU REVENU)

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt désire s'inscrire au service électronique "ClicSÉCUR" offert par le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE ce service permet de transmettre par voie électronique, divers renseignements requis par les ministères et organismes du Gouvernement du Québec participant au service "ClicSÉCUR";

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit mandater les représentants autorisés pour la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Lise Richer, secrétaire-comptable et ci-après le représentant, soit autorisé à signer, au nom de la Ville de Valcourt, les documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR et clicREVENU, et généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE Paul Roy, trésorier et ci-après l'utilisateur soit autorisé à signer, au nom de la Ville de Valcourt, les documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR et clicREVENU, et généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à Lise Richer ainsi qu'à Paul Roy les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR et clic REVENU;

ADOPTÉE

149-10-06-07 DEMANDE POUR LA RÉFECTION D'ASPHALTE SUR LA RUE ÉTHIER

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une résolution venant du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Valcourt demandant à la Ville de Valcourt d'évaluer l'état de la chaussée sur la rue Éthier, entre la rue Champlain et Place Jeanne-Mance, et leur faire part de l'intention du Conseil;

ATTENDU QUE la Ville en était à évaluer les rues prioritaires pour des réfections et/ou pavage dans le cadre des travaux annuels;

ATTENDU QUE la rue Éthier est une rue nécessitant des travaux de mise à niveau;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la réfection de la rue Éthier, entre la rue Champlain et Place Jeanne-Mance, selon l'estimé présenté au montant de 52 980\$;

ADOPTÉE

150-10-06-07 AUTORISATION DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à effectuer les transferts budgétaires totalisant un montant de 62 694\$ soixante-deux mille six cent quatre-vingt-quatorze dollars, tel que décrit à l'annexe 1 ci-jointe, qui fait partie intégrante de la présente résolution

151-10-06-07 ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GES (Gaz à effet de serre)

ATTENDU QUE le GIEC (Groupe d'experts international sur l'évolution du climat) de l'ONU estime que les pays industrialisés doivent réduire leurs émissions de GES (gaz à effet de serre) afin de stabiliser les concentrations atmosphériques mondiales;

ATTENDU l'existence du programme Climat municipalités du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs subventionne à 90 % les municipalités pour lesquelles se dotent d'un inventaire de leurs émissions de GES et d'un plan d'action pour les réduire;

ATTENDU QUE les municipalités n'ont que 10 % de la subvention à octroyer et que le temps du personnel affecté au projet est remboursable à même ce montant;

ATTENDU QU'Enviro-accès, organisme à but non lucratif, compte une équipe d'ingénieurs chimistes chevronnés qui ont déjà réalisé de tels projets pour des entreprises et pour des municipalités;

ATTENDU QU'Enviro-accès propose une formule clé en main pour permettre à la Ville de Valcourt de se doter d'un inventaire de ses émissions de GES et d'élaborer un plan d'action pour les réduire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt souhaite réaliser un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action conformes aux exigences décrites aux annexes 1 et 2 du Programme Climat municipalités.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE la firme Enviro-accès inc., organisme à but non lucratif, soit mandatée pour la préparation de l'inventaire de gaz à effet de serre et la élaboration d'un plan d'action pour la réduction

QUE madame Karine Boucher, directrice générale, soit déléguée pour gérer les différentes demandes d'autorisation liées à la demande de subvention auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Le présent engagement est conditionnel au respect des conditions suivantes:

- La Ville n'aura aucun déboursé à verser à qui que ce soit;
- Toutes analyses et informations devront être approuvées préalablement par la Ville

ADOPTÉE

152-10-06-07 AUTORISATION DE PAIEMENT È SINTRA INC. TRAVAUX RUE ST-JOSEPH NORD (REG. 541)

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu de la firme Génivar en date du 26 mai 2010, la recommandation de paiement # 4 pour les travaux effectués par Sintra Inc. sur la rue St-Joseph Nord;

ATTENDU QUE ces travaux sont jugés conformes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la recommandation de paiement et autorise le trésorier à verser à Sintra Inc. la somme de 129 964.47\$;

QUE le Conseil municipal recommande au MTQ de remettre le chèque au montant de 61 984.55 \$ à la Ville de Valcourt pour la partie des travaux qui incombe au MTQ.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

153-10-06-07 SIGNALISATION (lignage de rues et stationnement) POUR L'ANNÉE 2010 PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION

ATTENDU QUE des demandes de soumissions pour la signalisation (lignage de rues et stationnement) pour l'année 2010 dans la Ville de Valcourt ont été demandées, par invitation à deux soumissionnaires;

ATTENDU QU'après analyse des prix, le plus bas soumissionnaire conforme est Lignes Maska;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit Lignes Maska, pour la signalisation (lignage de rues et stationnement) pour l'année 2010 dans la Ville de Valcourt, selon les prix indiqués dans le bordereau de soumission annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

VARIA

154-10-06-07 ENGAGEMENT DE PERSONNEL - CAMP DE JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes pour le Camp de jour, pour la saison 2010, soit du 28 juin au 20 août (approximativement), selon la politique des bénéficiaires marginaux, soit :

COORDONNATEUR	TAUX HORAIRE
Philippe Boyer (du 01 juin au 20 août)	13,25\$
MONITEURS ET MONITRICES	
Claudy Allaire	10,50\$
Audrey Royer	10,50\$
Marie-Pier Fontaine	10,25\$
Éric Gagnon	10,00\$
Vincent Pelletier	9,75 \$
Nicolas Courtemanche	9,75\$



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

155-10-06-07 ENGAGEMENT PISCINE - MONITEURS - SAUVETEURS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILR GUY AREL, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes à la piscine de Valcourt, pour la saison 2010, soit du 25 juin au 20 août (approximativement), selon la politique des bénéfices marginaux, soit :

RESPONSABLE	TAUX HORAIRE
Véronique Bernier (du 01 juin au 20 août 2010)	15,47 \$

MONITEURS-SAUVETEURS (période du 25 juin au 20 août)

Marie-Noëlle B. Gauthier	13,57 \$
Mathieu Jetté	13,57 \$
Camille Roy	13,57 \$
Aurélie G. Bombardier	10,70 \$
Gabrielle Roy	10,45 \$
Nicholas Blanchard	10,45 \$
Frédérique Giguère	10,45 \$
Sabrina Archambault	10,45 \$

ADOPTÉE

156-10-06-07 CAMP DE JOUR - LISTE DE MATÉRIEL À ACHETER

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise l'achat du matériel suivant qui servira pour le Camp de jour, soit :

Article	Code	Page	Quantité	Prix/unité	Prix
Sifflets	ARB FOX40CS	10	6	5,75 \$	34,50 \$
Aiguilles à Ballons	ARB YZ1	11	12	0,25 \$	3,00 \$
Pompe à Ballons	ARB YZ2000	11	1	9,95 \$	9,95 \$
Ballons de jeu 6"	RED PR6B	12	12	3,50 \$	42,00 \$
Ballons de jeu 7"	RED PR7B	12	12	4,00 \$	48,00 \$
Balles Trouées	HOC	14	12	1,55 \$	18,60 \$

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

FUN630B					
Parachute 20'	LOI PAR20	20	1	129,95 \$	129,95 \$
Cordes à sauter 7'	RED Y127	21	6	2,25 \$	13,50 \$
Cordes à sauter 16'	RED Y1216	21	6	3,25 \$	19,50 \$
Jeu Échelle Golf	LOI LGST	22	2	30,95 \$	61,90 \$
Cerceaux	RED SOL24	24	12	5,25 \$	63,00 \$
Jeu de drapeau	LOI JD2	32	4	24,95 \$	99,80 \$
Balles de Ping-pong	TTR BBANB	36	1	15,95 \$	15,95 \$
Raquettes de Badminton	BAD CAR313	42	12	9,95 \$	119,40 \$
Volants	BAD MV7	43	2	21,95 \$	43,90 \$
Ballon de Basketball	BSK STA305O	58	6	11,50 \$	69,00 \$
Dossard orange	VET PINP1ORA	72	12	2,95 \$	35,40 \$
Dossard vert	VET PINP1V	72	12	2,95 \$	35,40 \$
Dossards arbitre	VET NPRF	73	6	4,50 \$	27,00 \$
Quilles en bois	GYM QBOIS	82	24	5,25 \$	126,00 \$
Bâtons de Hockey (12)	HOC G50	89	1	129,95 \$	129,95 \$
Bâtons de Hockey (10 + 2 gardiens)	HOC G50G	89	1	129,95 \$	129,95 \$
Jambières de Gardiens	HOC DEF24	93	2	49,95 \$	99,90 \$
Mitaines de Gardiens	HOC 1200	93	2	29,95 \$	59,90 \$
Bloqueurs de Gardiens	HOC 1700	93	2	29,95 \$	59,90 \$
Lunettes de protections	HOC MH0201	92	12	10,95 \$	131,40 \$
Ballons de Soccer	SOC PERF5	105	6	10,95 \$	65,70 \$
Balles de Tennis	TEN KB3Y	117	6	2,75 \$	16,50 \$
Matelas de Sol	MAT 261	135	12	39,95 \$	479,40 \$
Trousses de premiers soins (taille)	PRS TD1016	148	3	33,00 \$	99,00 \$
Total					2 287,35 \$

Le matériel demeurera la propriété de la Ville de Valcourt

ADOPTÉE

157-10-06-07 DEMANDE DE CONCLUSION D'UNE ENTENTE DE PRÊT DE LOCAUX COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

ATTENDU QU'un comité intermunicipal de la sécurité civile de la Région-de-Valcourt a complété la collaboration de notre Plan municipal de sécurité civile;

ATTENDU QUE ce Plan a été produit tel qu'il est prescrit par le ministère de la Sécurité publique, chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile*;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- ATTENDU QUE ce Plan a été produit afin de pouvoir faire face à d'éventuelles situations graves sur notre territoire;
- ATTENDU QUE les municipalités doivent prévoir la disponibilité de locaux d'urgence afin de voir se dérouler des services requis lors de sinistres majeurs, tels les services de la communication (relation avec la presse, service de renseignement des citoyens), les services aux personnes sinistrées (inscriptions et retrouvailles des personnes évacuées, hébergement temporaire, alimentation), ou autres;
- ATTENDU QUE les écoles sont des lieux privilégiés pour ces activités dans nos municipalités de plus petite taille étant donné le peu d'infrastructures disponibles;
- ATTENDU QU'il est de l'initiative des municipalités de conclure les ententes nécessaires pour assurer la disponibilité des locaux nécessaires au bon déroulement de la gestion des opérations de secours en cas de sinistre majeur;
- ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a pris cette initiative en faisant une demande de conclusion d'une entente de prêt de locaux à la Commission scolaire des Sommets il y a déjà plus d'un an, mais sans retour de la commission scolaire;
- ATTENDU QUE cette entente se veut conviviale, étant axée à assurer un arrimage des contacts mutuels, mais aussi à assurer la sécurité des installations de la Commission scolaire et le remboursement des charges liées à l'utilisation des locaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE la Ville de Valcourt réitère sa demande de collaboration à la Commission scolaire des Sommets pour conclure cette *entente* pour que, nous puissions activer les services nécessaires et assurer la sécurité et la sauvegarde de notre population, des biens et de l'environnement en cas de besoin.
- QUE copie de cette résolution soit transmise à madame Christine Savard, conseillère en sécurité civile du ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

158-10-06-07 CONTRIBUTION FINANCIÈRE - RECONNAISSANCE DE BÉNÉVOLES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE ET RÉSOLU À 5/6

- QUE le Conseil municipal accepte d'allouer un montant total forfaitaire de 250 \$ pour souligner les 25 ans de travail de madame Danielle-France Joubert et les 20 ans de Chantal David à la Maison des Jeunes Initiative Inc.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

159-10-06-07 ANALYSE DES BOUES POUR VÉRIFICATION DE LA CONTAMINATION DES ÉTANGS À LA USINE D'ÉPURATION DES EAUX

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal demande une offre de service pour faire analyser les boues à la usine d'épuration des eaux.

ADOPTÉE

160-10-06-07 RALLYE BÉNÉFICE CAN-AM SPYDER AU PROFIT DES FONDATIONS DU CHUS ET DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'inscription de monsieur le Maire Laurian Gagné au rallye bénéfique Can-Am Spyder pour les Fondations du CHUS et du Centre hospitalier de Granby, représentant un coût de 100 \$.

ADOPTÉE

**161-10-06-07 MAISON DU CITOYEN
MANDAT POUR LA RECHERCHE DE SUBVENTION**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal mandate monsieur Patrick Langlois pour effectuer les recherches pour trouver les meilleurs programmes de subvention provincial et/ou fédéral et procéder aux demandes de subventions pour la Maison du Citoyen,

Le tarif horaire de monsieur Langlois est 30 \$;

QUE les dépenses relatives à ce mandat seront partagées entre la Ville de Valcourt et la Canton de Valcourt, au prorata de la population et répartie de la façon suivante :

Ville de Valcourt	69.56 %
Canton de Valcourt	30.44 %



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

**162-10-06-07 CHAMBRE DE COMMERCE DE VALCOURT ET RÉGION
PARTICIPATION POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DU 07 AOUT 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDOC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte que l'organisation de la fête prévue le 07 août prochain par la Chambre de commerce de Valcourt et région ait lieu dans le parc Camille Rouillard et une participation financière pour l'organisation de l'événement d'une valeur maximale de 1000 \$.

De cette contribution sera déduit les frais pour les services demandés par la Chambre de commerce.

ADOPTÉE

163-10-06-07 PROJET DE MÉDIATION CITOYENNE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une lettre, datée du 03 juin 2010, venant du Rivage du Val-Saint-François, Agente de développement et intervenante au niveau de l'hébergement, expliquant que l'organisme regarde les possibilités de bâtir un projet de médiation citoyenne pour le Val;

Pour se faire, l'organisme demande l'accès à un local pour une rencontre d'information ainsi qu'une rencontre de discussion pour un tel projet;

ATTENDU QUE le Conseil municipal n'a pas reçu de demande de médiation de ses citoyens et qu'aucun local n'est disponible;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal refuse cette demande.

ADOPTÉE

164-10-06-07 BAIL ENTRE LA VILLE DE VALCOURT ET LA FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER ÉTERRAINS DE SOCCER ET DE TENNIS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDOC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le «Bail pour la location des terrains de soccer et de tennis de même que les parcelles de terrain en périphérie totalisant une superficie de 29 451 mètres carrés» entre la Fondation J. Armand Bombardier et la Ville de Valcourt.

QUE le Conseil municipal autorise monsieur le Maire Laurian Gagné à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, le «Bail pour la location des terrains de soccer et de tennis de même que les parcelles de terrain en périphérie totalisant une



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

superficie de 29 451 mètres carrés» entre la Fondation J. Armand Bombardier et la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

165-10-06-07 MURALE HISTORIQUE - BUDGET ADDITIONNEL

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de budget additionnel pour la confection de la murale historique à l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE le Conseil municipal reçoit favorablement cette demande;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de contribuer un montant maximum de 8000 \$ pour la confection de la murale historique à l'Hôtel de Ville, soit 3000 \$ déjà autorisé et 5000\$ additionnel.

ADOPTÉE

166-10-06-07 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, SAVARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée;

La séance est levée à 22 :00 heures.

ADOPTÉE

Laurian Gagné, Maire

Manon Beauchemin, Greffière